



Section Paramètres de services	Page 1 de 3
Type Généralités	Date 1 ^{er} octobre 2008

Énoncé	<p>Le STWDSTS doit s'efforcer d'améliorer l'efficacité des itinéraires d'autobus.</p> <p>Afin de réduire le nombre d'itinéraires d'autobus scolaires, le STWDSTS doit établir des politiques relatives aux paramètres de services visant à fournir des itinéraires d'autobus sécuritaires, équitables et efficaces.</p>
Procédures	<p>Le STWDSTS utilise les paramètres de services suivantes pour offrir un transport scolaire sécuritaire, équitable et efficace :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Heures d'embarquement et de débarquement – Là où cela est possible<ol style="list-style-type: none">a) Les autobus quitteront les écoles au plus tard 15 minutes après l'heure de renvoi.b) Aucun élève ne sera pas déposé à l'école plus de 15 minutes avant le début des classes.2. Temps passé à bord d'un autobus – Là où cela est possible<ol style="list-style-type: none">a) Aucun élève de la maternelle ou de la 1^{re} à la 6^e année ne passera plus de 60 minutes à bord d'un autobus pour l'aller et le retour.b) Aucun élève de la 7^e à la 12^e année ne passera plus de 75 minutes à bord d'un autobus pour l'aller et le retour.3. Transferts – Là où cela est possible<ol style="list-style-type: none">a) Aucun élève ne voyagera à bord de plus de deux autobus pour aller à l'école ou en revenir.b) Aucun élève ne sera déposé à un point de transfert avant que l'autobus de transfert ne soit arrivé.4. Combinaison d'itinéraires<ol style="list-style-type: none">a) Les élèves des écoles secondaires et élémentaires de tous les conseils scolaires peuvent être transportés à bord du même autobus, en même temps.5. Élèves en difficulté<ol style="list-style-type: none">a) Les élèves qui sont identifiés comme étant en difficulté d'après la politique (020) Transport des élèves en difficulté et pour raison médicale recevront l'attention particulière qui est requise de la part du conducteur ou de la conductrice d'autobus, de la direction d'école et du STWDSTS.



Section Paramètres de services	Page 2 de 3
Type Généralités	Date 1 ^{er} octobre 2008

Procédures (suite)	<p>6. Élèves debout</p> <p>a) Les élèves ne peuvent pas voyager debout à bord d'un autobus scolaire.</p> <p>7. Nombre maximal d'élèves transportés dans un autobus</p> <p>a) Le nombre d'élèves transportés à bord d'un autobus scolaire ne dépassera pas la capacité indiquée par le fabricant du véhicule. Là où cela est possible, les sièges seront utilisés comme suit :</p> <p style="padding-left: 40px;">De la maternelle à la 6^e année - 3 par siège De la 7^e année à la 12^e année - 2 par siège</p> <p>8. Distance jusqu'aux points d'embarquement – secteurs ruraux</p> <p>a) Aucun élève de la 4^e à la 12^e année ne devra marcher plus de 1,2 km entre l'intersection de l'entrée de sa maison et la route vers son point d'embarquement.</p> <p>b) Aucun élève de la maternelle à la 3^e année ne devra marcher plus de 0,8 km entre l'intersection de l'entrée de sa maison et la route vers son point d'embarquement.</p> <p>9. Points d'embarquement centraux</p> <p>a) Lorsque des maisons sont regroupées ensemble, les élèves devront se rencontrer à un point d'embarquement central.</p> <p>10. Élèves dans les secteurs urbains</p> <p>a) Les élèves qui n'ont pas droit au transport scolaire vers l'école desservant leur secteur de fréquentation scolaire, mais qui ont droit au transport scolaire vers l'école où ils sont inscrits utiliseront l'école de leur secteur en guise de point d'embarquement et de débarquement. Le STWDSTS peut désigner un autre endroit si cela s'avère nécessaire.</p> <p>11. Routes tous temps</p> <p>a) Les autobus ne desserviront que les « routes tous temps » où il y a des aires de virage convenables (tel que précisé par les directeurs et directrices de la voirie de la localité).</p>
---------------------------	---



Section Paramètres de services	Page 3 de 3
Type Généralités	Date 1 ^{er} octobre 2008

Procédures (suite)	<p>12. Services de transport non prévus</p> <p>a) Le STWDSTS ne fournit que les services de transport réguliers prévus pour aller à l'école et en revenir. Le STWDSTS n'offre pas de services de transport additionnels aux élèves qui doivent quitter l'école plus tôt (p. ex., rendez-vous chez le médecin, maladie, etc.)</p>
---------------------------	--